

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au Règlement numéro 0663-2016

Prenez avis que le 25 mai 2026, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	VILLE DE GRANBY
(2026-80067)	<i>Numéro de cadastre :</i>	6 616 655 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	252-270, rue Principale
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'installation d'antennes jusqu'à 11,34 mètres de la ligne faîtière du toit, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à cinq (5) mètres. Le tout en référence au plan projet d'implantation, préparé par la firme de consultant YRH sous le numéro F3874 de son dossier, en date du 16 février 2026.

2.	<i>Nom des propriétaires :</i>	JOANIE BOULAY ET CHARLES-PHILIPPE BARBE
(2026-80064)	<i>Numéro de cadastre :</i>	6 691 936 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	521, rue Denison Est
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'aménagement d'une aire de stationnement occupant 34 % de la superficie de la cour avant, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme maximale est de 30 %. Le tout en référence au plan projet d'implantation, préparé par M. Vital Roy, arpenteur-géomètre, sous le numéro 62937 de ses minutes et 72 152 de son dossier, soumis le 2 avril 2026.

3.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9545-2488 QUEBEC INC.
(2026-80060)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 651 422 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	546, rue Reynolds
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un bâtiment principal jusqu'à 5,90 mètres de la ligne de terrain avant du boulevard David-Bouchard, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à cinq (5) mètres. La demande de dérogation mineure vise à autoriser un stationnement jusqu'à 0,90 mètre de la ligne de terrain avant (rue Monty), considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à trois (3) mètres Le tout en référence au plan projet d'implantation préparé par M. Philippe Lalonde, arpenteur-géomètre, sous le numéro 3188 de ses minutes et 260098 de son dossier, soumis le 7 avril 2026.

4.	<i>Nom du propriétaire :</i>	LOUISE RICHARD
(2025-80252)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 142 885 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	438, rue de la Providence
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à permettre l'implantation d'une piscine empiétant de 9,5 mètres dans la partie de la cour avant située entre la façade du bâtiment principal et la rue. Le tout malgré les dispositions de l'article 64 du Règlement numéro 0663-2016 de zonage. Le tout en référence au plan d'implantation (piscine), préparé par M. Jean-Sébastien Chaume, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1 540 de ses minutes et 46 526 de son dossier, en date du 23 avril 2026.

5.	<i>Nom du propriétaire :</i>	LES IMMEUBLES 100 SAINT-JUDE NORD INC.
(2026-80071)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 013 921, 1 013 922, 1 013 931, 1 063 293, 1 063 297, 1 063 302, 1 063 306, 1 063 315, 2 436 276 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	100-112, rue Saint-Jude nord
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une hauteur d'affichage jusqu'à 6,35 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016, la norme est établie à 6 mètres maximum. Le tout en référence au documents soumis en date du 17 avril 2026.

6.	<i>Nom des propriétaires :</i>	MICHEL PATENAUDE ET DIANE GAGNON
(2026-80069)	<i>Numéro de cadastre :</i>	3 231 204 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	331, impasse des Pommetiers
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une piscine jusqu'à 1,3 mètre de la ligne latérale, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie 1,5 mètre. Le tout en référence au certificat de localisation, préparé par M. Yves Robichaud, arpenteur- géomètre, sous le numéro 10 623 de ses minutes et 10 273 de son dossier, en date du 3 avril 2026.

7.	<i>Nom du propriétaire :</i>	CAISSE DESJARDINS DE GRANBY – HAUTE-YAMASKA
(2026-80061)	<i>Numéro de cadastre :</i>	5 923 476 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	444-450, rue Principale
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser trois (3) entrées charretières sur la rue Laval Sud, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est de deux (2) entrées charretières. La présente demande de dérogation mineure vise également à autoriser une largeur totale de 21,63 mètres pour les entrées charretières, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est d'un total de 12 mètres. Le tout en référence au plan de localisation, préparé par M. Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 27617 de ses minutes et GBY 10-01836 de son dossier, en date du 7 avril 2026.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 8 mai 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 8 mai 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 8 mai 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland